

LES DETERMINANTS INDEFINIS NEGATIFS *AUCUN* ET *PAS UN* : PORTEE, REFERENCE, INTERACTIONS.

Claude Muller, Bordeaux-3 & UMR 5610.

*VERBUM* XXV, 2003-1, 61-80.

RESUME:

On examinera les principales propriétés des déterminants indéfinis négatifs (exemplifiés ici par *aucun* et *pas un*), propriétés replacées parmi celles des indéfinis (lien avec la prédication, problèmes de référence), à quoi s'ajoutent les interactions avec la négation: portée, association ou non à la négation, double négation, Negative Concord. Pour décrire leur comportement, on distinguera entre le "champ" (portée minimale) d'un négatif, et la portée de la négation. On conclut en examinant les propriétés différenciant *aucun* et *pas un*.

ABSTRACT:

We shall examine the major properties of negative indefinites (exemplified here by *aucun* and *pas un*). These items share a lot of properties with other indefinites (link with predication, problems of reference), to which specific properties in connection with negation are to be added (scope, combination or not with negation, double negation, Negative Concord). In order to describe their behaviour, we distinguish between the "champ" (range, minimal scope) of the negative, and the scope of the associated negation. We finally examine the differential properties of *aucun* and *pas un*.

INTRODUCTION :

Je vais m'intéresser ici aux indéfinis négatifs du français, et plus spécialement à « aucun » et « pas un », que je prends comme exemples des problèmes sémantiques et syntaxiques que posent ces termes dans leur ensemble.

Les questions que posent ces termes cumulent les problèmes : ceux des indéfinis en général (sens existentiel lié à la prédication verbale, type de spécificité ou de non spécificité ; rapport avec la référence ensembliste – partitif ou non ; interaction de portée avec d'autres termes ) et ceux de la négation : portée liée à la négation, sur une plus ou moins grande portion de la phrase ; interaction avec d'autres négatifs donnant lieu à négation double ou cumul –Negative Concord).

J'examinerai successivement le problème de la portée, celui de la spécificité ou non, celui de la référence ensembliste ; ensuite, le conflit interprétatif entre double négation et 'Negative Concord' ; je serai amené à supposer dans ce cas un schéma de portée 'non configurationnelle' échappant aux relations d'ordre habituelles. Pour terminer, je donnerai quelques indications sur le type de saisie particulier de la quantification négative, qui oppose 'aucun' et 'pas un'.

## 1. PORTEE DES INDEFINIS NEGATIFS.

En tant qu'indéfinis, ils entrent dans des relations de portée<sup>1</sup>, comme on peut le voir dans les exemples suivants. Je précise d'abord que pour moi la portée est un domaine ; ce domaine se repère par l'espace dans lequel l'opérateur a une influence sémantique notable sur l'interprétation, et parfois sur la forme même des termes sensibles à l'influence de cet opérateur ; la négation a un effet dé-spécifiant sur les indéfinis ; les indéfinis ont un effet multiplicateur possible sur l'interprétation d'autres indéfinis. Pour une analyse critique de cette notion, cf. Danell 1998.

Indéfinis positifs :

- (1)a *La plupart des étudiants ont lu deux livres de Georges Kleiber*  
 b *Deux livres de Georges Kleiber ont été lus par la plupart des étudiants*

avec « aucun » :

- 2)a *La plupart des étudiants n'ont lu aucun livre de Georges Kleiber*  
 b *Aucun livre de Georges Kleiber n'a été lu par la plupart des étudiants*

Que la quantité de livres résultant du calcul du sens soit deux ou zéro, on supposera (c'est conforme à la réalité) que l'ensemble des livres écrits par G. Kleiber comporte plus de deux objets. Les deux ensembles de référence montrent une utilisation partitive des indéfinis<sup>2</sup>. L'interprétation s'appuie sur un thème, qui est dans la 1<sup>ère</sup> phrase « la plupart des étudiants » ; c'est un quantificateur, si bien que son interprétation s'appuie sur le défilement indéfini des étudiants pris un par un, pour lesquels je me demande s'il a lu au moins deux livres de G.K., ou aucun. Pour (2a) la quantification, positive, fait la part des énoncés contradictoires suivants :

La somme des X + des Y égale l'ensemble de référence (les étudiants).

---

1 Innombrables travaux là-dessus ; à propos des indéfinis, cf. Attal (1994) et sa structure quantifiante. Son analyse de « des » dans son article de 1976 n'amène pas à faire une autre analyse, sinon à supposer que les articles indéfinis sont simplement des valeurs basiques des positions d'arguments des verbes, alors que les indéfinis plus élaborés combinent à cette valeur des prédications particulières qui viennent occuper la place de déterminant. Sur la portée, cf. Heldner, Larrivée, Danell.

2 Sur cette question, je rejette comme Kleiber 2001 l'hypothèse d'une polysémie généralisée des quantifieurs qui ne sont pas des partitifs inhérents

X (étudiant) n'a lu aucun livre de K/ Y (étudiant) a lu (au moins) un livre de K.

et le bilan (2a) est que la première formule rassemble la plupart des étudiants :

$(x_1 + x_2 + \dots) =$  la plupart des étudiants

La seconde phrase (2b) part de l'ensemble des livres de K et le même type de calcul conduit à la conclusion qu'il n'y a pas un seul livre de G.K. ayant la propriété d'avoir été lu par la plupart des étudiants.

Il y a ici aussi quantification, avec ses particularités. On le voit, le sens des deux énoncés est très différent ; on le schématisera ainsi :

2'a) *la plupart des étudiants : x (NEG (un livre de G.K. : y (x a lu y))*

dans laquelle x et y sont des variables représentant des individus sur l'ensemble de référence

2'b) *NEG (un livre de G.K. : y (la plupart des étudiants : x (x a lu y))*

On remarque dans cette représentation schématique que les indéfinis sont représentés comme positifs ; c'est une des deux options de représentation possible ; on admettra pour l'instant deux règles :

-dans la portée de la négation, les indéfinis sont non spécifiés. Cela veut dire que leur valeur de quantificateur ne donne pas lieu à une référence stable du sous-ensemble, qui les singulariserait d'autres sous-ensembles à même valeur quantificationnelle. La polarité de ces indéfinis est négative.

-les indéfinis dans la portée de la négation se répartissent en 3 sous-classes :

1. Des indéfinis identiques aux affirmatifs, mais non spécifiés dans leur interprétation (*un*).
2. Des indéfinis à forme spécifique (à polarité négative), sans interaction avec la négation syntaxique (*quelque N...que ce soit*).
3. Des indéfinis négatifs qui excluent « pas » et incorporent partiellement la sémantique de la négation (les « semi-négations » de Muller 1991) (*aucun*).

3) *La plupart des étudiants n'ont pas lu un livre de G.K.*

*La plupart des étudiants n'ont pas lu le moindre livre de G.K. / quelque livre que ce soit de G. K / un seul livre de G.K. / de livre de G.K.*

*La plupart des étudiants n'ont lu aucun livre de G.K.*

Je suppose dans ce qui suit qu'on peut séparer les prédicats sémantiques ici associés, indéfini et négation. Cela implique une description des conditions d'association à la négation ; l'autre solution (Zanuttini, Haegeman) pose que les indéfinis sont de façon inhérente des négations ; elle exige à l'inverse de

« sortir » la négation de sa position locale pour expliquer sa relation au verbe, son unicité et sa portée générale sur la proposition.

### 1.1. Particularités de la portée des indéfinis négatifs.

En tant qu'indéfinis, ils portent sur le prédicat qui pourrait les spécifier, selon ses caractéristiques propres ; en tant qu'englobés dans la portée de la négation, ils sont dépendants de celle-ci –et j'ai essayé de montrer dans Muller 1991 qu'ils devaient être directement dépendants de la négation, sans prédicat intermédiaire intercalé. Par exemple, le schéma de portée attendu sera :

4) *NEG (indéf. négatif (verbe))*

le verbe étant le 1<sup>er</sup> verbe dans la portée de la négation. Ainsi,

5) *Presque personne n'est venu*

sera décrit par le schéma suivant :

5') *Presque (NEG (« personne » : x (x est venu)))*

et on ne trouvera pas le schéma :

5'') *NEG (X ... (indéf. négatif (verbe)))*

Un exemple :

6) *On ne voit pas souvent quelqu'un (=qui que ce soit) dans ce trou perdu*

Il faut ici avoir un indéfini indifférencié, peut-être un indéfini à polarité négative, mais pas « personne », qui est cependant utilisable :

7) *On ne voit souvent personne dans ce trou perdu*

mais avec des sens qui préservent cette condition :

7') *Souvent, on ne voit personne.../ Il n'y a personne qu'on voit souvent*  
soit l'une ou l'autre de (7''), préservant la dépendance immédiate à la négation:

7'') *souvent (NEG (quelqu'un: x (on voit x)))*

*NEG (quelqu'un : x (souvent (on voit x)))*

Il existe des constructions où le lien avec le verbe est établi sur plusieurs propositions. Dans ce cas, l'hypothèse de la portée immédiate oblige une certaine interprétation. par exemple :

8) *Je n'ai exigé de parler à personne !*

conduit à supposer que « personne » est étroitement lié à la négation, qui porte elle-même sur le 1<sup>er</sup> verbe, donc :

8') *NEG (quelqu'un : x (j'ai exigé (de parler à x)))*

soit avec un sens comme :

8'') *Il n'y a personne à qui j'ai exigé de parler*

Probablement lié à ce qui précède : le phénomène de portée inverse, à propos duquel français et anglais sont assez différents<sup>3</sup> : le négatif peut exercer son influence sur ce qui le précède, et pas seulement sur ce qui le suit :

9) *Je n'attache d'importance à rencontrer personne !*

*Je n'ai d'exigence à formuler envers personne !*

10) *Nous n'avons de leçons à recevoir de personne, a ajouté M. Stirbois* (Le Monde, 8-3-85, p.38)

11) *Je n'ai demandé à qui que ce soit de parler à personne*

Et cela pourrait expliquer la possibilité d'un indéfini non spécifié en tête dans :

12) *Quelque catégorie que ce soit ne peut pas être autorisée à prendre des français pour otages...*(Télévision : A2, Journal, 17-2-84, 22h45)

13) *Avec quelque majorité que ce soit, nous n'avons rien obtenu du gouvernement* (Monde, 5-5-74)

mais ici, il peut y avoir des emplois comme quantifieur universel, possibles dans cet environnement sémantique négatif comme des sortes de concessives intégrées en position d'argument ou d'adverbe.

## 2. LA NON SPECIFICITE.

Je distingue pour les indéfinis, à la suite de G. Kleiber 1981 (cf. p. 146), mais aussi de Muller 1975, les interprétations générique, non spécifiée, spécifiée non spécifique, spécifiée spécifique et spécifique-référentielle. Le soubassement commun à tous ces emplois est que l'indéfini obéit à une condition de nouveauté (pour reprendre les termes de Corblin) qui le lie à la prédication dans laquelle il apparaît comme argument. Suivant Barwise & Cooper, il n'y a pas de prédication existentielle cachée, mais un effet existentiel produit par l'intersection ensembliste entre la quantification indéfinie sur l'ensemble du nom de référence, et la prédication verbale dont le groupe nominal indéfini est argument. Cette irruption de l'indéfini dans le domaine discursif est souvent traduite, de façon un peu gauchie (c'est souligné par Charolles 2002 : p.146) par la prédication existentielle au-dessus de la construction verbale. Il y a de fait un bas niveau de prédication existentielle, mis en évidence par Attal 1976, à propos de l'indéfini « des », ou parfois « un » :

<sup>3</sup> La portée inverse avec des TPN à gauche des négatifs n'est pas possible en anglais :

*\*I attach any importance to meeting no one*

*I don't attach any importance to meeting anyone/ I attach no importance to meeting anyone.* (Postal, comm. pers.)

14) *Des amis sont venus / des ouvriers ont manifesté* (Attal)

L'accent est mis ici sur la structure "verbale" (selon Attal) et j'y vois l'occupation de la position d'argument par un simple pluriel nombrable, sans prédication quantifiante supplémentaire (telle que a minima « quelques » pourrait l'introduire). C'est peut-être une différence majeure entre « quelques », qui reste quantifiant me semble-t-il, et « des ». Dans d'autres cas, la spécification se fait grâce à la prédication verbale, mais sans aucune autre propriété particulière :

15) *Garçon, apportez-nous trois pizzas !* (=n'importe lesquelles)

Cet énoncé m'autorise à demander au bout de quelques minutes des nouvelles « des trois pizzas commandées » :

16) *-Alors, ces trois pizzas, elles arrivent ?*

Selon les cas, cet indéfini aura une extension indéfinie, aucune spécification, une spécification en quantité mais sans identification précise, une spécification et une identification, celle-ci étant connue ou non du locuteur.

On peut illustrer ces oppositions par l'exemple suivant :

17) *Dans 10 ans, un médecin gagnera bien sa vie dans ce village*

*sens générique* : tout médecin fera l'affaire même s'il y en a cinquante.

*sens spécifié non spécifique* : n'importe lequel, mais « un seul » ! On peut continuer sur ce thème parce que la prédication introduit une spécification minimale, valant pour la quantité :

17') *Ce médecin devra se spécialiser en homéopathie...*

mais sans identification au réel: la prédication ne suppose aucune propriété au-delà de celles explicitées par l'énoncé.

*sens spécifié spécifique* : dans ce cas, l'objet identifié par la prédication doit avoir des propriétés au-delà de ce qui est dit par l'énoncé (c'est automatiquement le cas si la prédication suppose sa réalité). Son identité ne se confond pas forcément avec la connaissance du locuteur. Sans connaissance du locuteur, je rapporte ce qu'on m'a dit. Suite possible: *...mais je ne sais pas lequel c'est.*

Avec connaissance du locuteur : *Untel, qui est plus habile ou a plus le sens du commerce...* Je choisis simplement de ne pas le nommer.

La différence entre le spécifié-spécifique connu, ou non, du locuteur, ne se traduit pas en français par des différences morphologiques, mais il existe des langues où cette différence entraîne la réalisation d'une série différente de pronoms indéfinis, selon Haspelmath (1997, p.46: il a trouvé cette différence de réalisation dans 10 des 40 langues de son échantillon).

La spécification existe déjà, me semble-t-il –mais c'est affaire de terminologie- lorsque la valeur de quantifieur propre à l'indéfini est suffisante pour isoler un sous-ensemble des autres possibles, sur l'ensemble

de référence<sup>4</sup>. On voit que le générique y échappe, mais également l'indéfini sous la portée de la négation, dans :

18) *Je n'ai pas acheté de voiture ; elles sont trop chères.*

et dans :

19) *Dans 10 ans, aucun médecin, quel qu'il soit, ne gagnera bien sa vie dans ce village*

A la différence des emplois spécifiés non spécifiques, la cardinalité ne définit pas ici un sous-ensemble maintenant la quantité : pour les quantificateurs négatifs, « de » n'a pas d'interprétation propre en tant que quantifieur, quant à « aucun », il est distributif dans (19), s'appliquant à « tout médecin » dans le contexte énonciatif; on n'est pas non plus dans le générique puisque aucune propriété distinctive positive n'est allouée, et que l'ensemble de référence est malgré tout (généralement) restreint.

Avec un cardinal dans la portée de la négation, ne restent que la cardinalité et l'ensemble de référence ; l'indéfini est également non spécifié :

20) *Il n'y avait pas 5 enseignants à la dernière réunion du conseil*

Il n'y a pas spécification ; on ne reprendra pas : \**ces 5 enseignants...* ; le sens est qu'on peut envisager tout sous-ensemble de 5 enseignants possibles sur l'ensemble de référence, aucun de ces sous-ensemble potentiels n'était là. Il en résulte une implication descendante, décrite par Ladusaw puis dans de nombreux travaux (cf. van der Wouden) : la négation du quantifieur 5 implique évidemment celle de 6 et de tout nombre plus élevé ; elle ne dit rien sur la vérité ou la fausseté des quantificateurs inférieurs (donc, il pouvait y avoir 4 enseignants). La phrase ne dit pas qu'il y en avait 4 ; c'est une possible implication pragmatique (la maxime de quantité de Grice) mais la pertinence joue ici un rôle fondamental : le nombre 5 peut être justifié par une saillance contextuelle (p ex : il faut au moins 5 enseignants pour que le conseil soit valide).

On voit qu'il faut différencier l'indéfini de 20 de ceux de 21 :

21)a *J'ai besoin d'un tournevis*

b *Je veux épouser une tahitienne* (Kleiber 1981, 146)

souvent cités, dans l'interprétation que j'appellerais donc spécifiée non spécifique (la quantité est en effet préservée ; j'en parlerai éventuellement en disant « n'importe lequel » mais je ne vise qu'un individu de la classe : il est hors de question d'épouser toutes les tahitiennes). Kleiber montre dans le même passage que la spécification doit être absolument distinguée du connu

---

<sup>4</sup> Elle est de plus indépendante des relations de portée. C'est pourquoi je considère que dans l'exemple *Paul a offert une montre à ses neveux* (Charolles, 2002, 162), il y a spécification, qu'il s'agisse d'une montre unique ou d'autant de montres qu'il y a de neveux. Dans ce dernier cas, on peut en parler au défini: *les montres qu'il a offertes*. Elles sont de plus spécifiques, car réelles.

et du non connu<sup>5</sup> : on peut spécifier quelque chose qu'on ne connaît pas (par exemple en 21b : la phrase employée comme un souhait par quelqu'un qui n'a jamais vu de tahitienne). La cardinalité peut elle-même dépendre pour sa référence d'un élément de variabilité temporelle. Dans l'exemple suivant, il y a bien spécification, mais elle n'est spécifiée-spécifique que partiellement !:

22) *Statistiquement, il tombe chaque siècle un astéroïde de quelques dizaines de mètres de diamètre.* (Le Monde, 28-6-02, p.23)

Les astéroïdes du passé ayant ainsi péri sont forcément spécifiés-spécifiques : d'ailleurs, l'article parle ensuite du dernier connu, tombé en Russie en 1905. Ceux du futur ne le sont pas...

Il n'est pas impossible de faire référence à un indéfini non spécifié en maintenant en apparence la spécification de la cardinalité (ex. de Fauconnier) :

23) *Je n'ai pas acheté de voiture ; elle tiendrait trop de place dans mon garage.*

Dans ce cas, la référence utilise la présupposition positive sur laquelle s'appuie la phrase négative, et se construit dans un univers contre-factuel. On parlera quand même d'indéfini non spécifié dans le cas du « de », parce que la cardinalité n'est basée que sur un présupposé pragmatique, qui est qu'on n'achète généralement qu'une voiture à la fois, et parce qu'il n'est pas du tout sûr que « elle » réfère à « la voiture que je n'ai pas achetée ». La cardinalité n'est pas automatique (cf. l'exemple plus haut). Comparer :

24) *Je n'ai pas acheté de pêches ; elles sont trop chères*  
*??Je n'ai pas acheté de pêche ; elle est trop chère*

D'autre part, la première phrase de (23) serait possible dans une interprétation de cardinalité supérieure à «une» (donc sans la seconde proposition) si elle est dite par un concessionnaire revenant d'une visite à un salon automobile. Autrement dit, la spécification apparente de (23) tient à la pragmatique de la présupposition, pas à l'énoncé lui-même.

Dans le cas des quantificateurs négatifs lexicalisés, la cardinalité est de 1 ou plus pour « aucun » (on y reviendra), mais « aucun » s'applique aussi à certains massifs ; il en va de même pour « personne », « nul », « rien », d'où l'idée souvent répandue que ces termes ont le signifié du zéro. Le seul qui ait une implication non nulle et qui soit lexicalisé est « guère », qui est un peu

---

<sup>5</sup> Fauconnier (1984) dirait que l'indéfini a une valeur dans plus d'un espace mental (ceci pour éviter de lier le spécifique au « réel »). Lier la spécification au réel conduit à distinguer deux types de spécificité (ce que doit faire Furukawa 1986, 158sq).



différent des autres puisque sa base positive est un adverbe appréciatif, « beaucoup ».

### 2.1. La portée du non spécifié.

Les indéfinis non génériques employés dans des contextes non déréalisants sont généralement spécifiés, et leur interprétation, spécifique ou non, tient au contexte. Les ambiguïtés sont classiquement décrites en termes de portée relative : s'il y a des propriétés identificatoires, il est évident que l'indéfini doit être interprété hors du contexte opaque. S'il n'est pas spécifique, on adopte souvent des représentations comme (21") pour 21a :

21') *Un tournevis : x (j'ai besoin de x)*

21'') *J'ai besoin de (un tournevis : x ; x)*

Cela conduit en (21'') à inclure l'indéfini dans la portée du verbe ; or cette représentation ferait problème pour l'indéfini négatif puisqu'il ne serait pas dans la portée immédiate de la négation ; on peut dire :

25) *Je n'ai besoin d'aucun tournevis !*

*Je ne veux épouser aucune tahitienne !*

Ici, la négation porte nécessairement sur le verbe ; si (21'') est correcte, il faudrait qu'en (25) la négation porte d'abord sur le verbe, qui lui-même aurait l'indéfini négatif dans sa portée. Or cette configuration (cf. §1.1) :

*NEG (j'ai besoin de (un tournevis : x ; x))*

ne devrait pas autoriser « aucun », mais seulement un indéfini à polarité :

*Je n'ai pas besoin d'un (quelconque) tournevis*

Mais la paraphrase de type existentiel n'est paradoxalement pas interdite ici, si elle comporte la négation :

25') *Il n'y a aucun tournevis dont j'aie besoin !*

*Il n'y a aucune tahitienne que je veuille épouser !*

Je crois que la représentation de portée ci-dessus (21") pour les indéfinis positifs (21) non spécifiques est erronée<sup>6</sup>. L'indéfini à valeur spécifique-référentielle préexiste dans l'esprit du locuteur (un tournevis d'un certain type), donc n'est pas dépendant pour son existence discursive de la prédication qui semble lui donner naissance. La paraphrase en « il y a » : *il y a un tournevis dont j'ai besoin*, n'implique pas que l'« existence » du tournevis soit créée par la prédication : au contraire, dans le sens spécifique, elle est antérieure. Par conséquent, une paraphrase identique peut être

<sup>6</sup> Dans Kleiber 1981, cf. p.148 la discussion sur „ Bill essaie de rencontrer une jolie fille“. La paraphrase existentielle enchâssée est au moins maladroite, conduisant Kleiber à douter de la représentation en termes de variabilité de portée..

appliquée au non spécifique<sup>7</sup> : dire que *j'ai besoin d'un tournevis*, c'est bien poser l'existence discursive (et l'unicité : il y a spécification au sens précisé plus haut) du tournevis en question, indépendamment de sa préexistence éventuelle dans le réel ! La reprise anaphorique en fait foi : *il devra être cruciforme / isolant...*

Le double problème posé par ces énoncés est que la paraphrase en *il y a* n'est pas satisfaisante -mais c'est aussi parfois le cas avec les indéfinis spécifiés des prédications réelles :

26) *J'ai vu un hérisson écrasé*

26') *?Il y a un hérisson écrasé que j'ai vu*

et que la solution d'une différenciation par la « portée » est peut-être inadéquate (cf. Kleiber 1981, même passage). La solution formelle la plus satisfaisante me semble être que l'indéfini a dans tous les cas une portée dominante celle du verbe dont il est argument : si ce verbe est déréalisant, l'indéfini dépendant uniquement du verbe pour ses propriétés aura les caractéristiques imposées par ce contexte (par exemple, celle d'être virtuel comme en 21). L'indéfini spécifique, à valeur référentielle, est posé comme préexistant et échappera à cet effet. On pourra traiter ainsi de façon uniforme (en termes de portée) l'exemple fameux :

27) *Je cherche un poisson*

Si l'indéfini est « créé » par la prédication, il a bien une existence langagière, mais il est virtuel (par rapport au réel) : spécifié non spécifique, à cause des propriétés particulières de « cherche ». S'il préexiste, il est spécifique.

On supposera donc que les indéfinis non spécifiques ont seulement pour particularité d'être entièrement dépendants de la prédication qui les conduit à l'existence discursive, sans que cette prédication cesse pour autant d'être spécifiante (pour la cardinalité) dans la mesure permise par son sens.

On supposera par conséquent qu'ils ont aussi une portée propre dominante celle du verbe, mais avec la précision suivante : leur spécification, toute relative, dépend comme dans tous les autres cas des propriétés spécifiantes de la prédication qui les introduit ; ainsi, même si la paraphrase en « il y a » est inadéquate parce que de sens trop spécifiant, on pourra parler du « tournevis dont j'ai besoin » comme de « la tahitienne que je voudrais épouser », en restant dans le mode d'existence de son introducteur, donc dans le virtuel.

La négation –syntaxique, non lexicalisée dans le verbe- apporte quelque chose d'autre, en englobant dans sa portée l'indéfini : elle en supprime la

---

<sup>7</sup> Cela suppose de distinguer la référentialité et la portée maximale (cf. Fodor & Sag 1982). Dans: *un médecin est demandé à l'accueil*, l'indéfini est "spécifié" (un seul est demandé) mais "non spécifique" (n'importe lequel fera l'affaire) donc non référentiel. Il a cependant une portée maximale, et de plus il est thème!

spécification, laissant au quantifieur sa cardinalité, mais sans permettre d'isoler un cardinal parmi d'autres. La différence entre indéfini spécifié spécifique ou non spécifique s'efface lorsque l'indéfini est négatif. Si je jure que je n'épouserai aucune tahitienne, la spécificité ou non disparaît, puisque ma prédication confond alors celles que je peux connaître avec toutes les autres dans le même rejet.

### 3. LA REFERENCE DES INDEFINIS NEGATIFS.

Les indéfinis négatifs sont non spécifiés, mais cela ne vaut que pour la signification du quantificateur qu'ils contiennent.

Deux éléments référentiels existent :

-la spécificité ou non de l'ensemble de référence : « aucun » est compatible avec les deux possibilités (cf. aussi Heldner, 1992); dans :

28) *Aucun homme n'est parfait*

29) *...aucun individu ne saurait produire aucun acte s'il n'a des idées imprimées dans l'organe qui en est le siège.* (Lamarck, *Philosophie zoologique*, 1809, 420 -Frantext)

la référence potentielle est du type générique. Dans :

30) *Aucun de vos fils ne m'a jamais exprimé aucun sentiment dont je puisse m'alarmer sérieusement.* (G. Sand, *Le marquis de Villemer*, 1864, 176-Frantext)

31) *Dans aucune des biographies que j'ai sous la main à Cuverville où j'écris ceci, non plus que dans aucun dictionnaire, ni même dans l'énorme biographie universelle en 52 volumes, à quelque nom que je regarde, je ne parviens à trouver la moindre indication sur l'origine maternelle d'aucun grand homme héros.* (Gide, *Si le grain ne meurt*, 1924, 358-Frantext)

on remarque que les ensembles de référence sont déterminés, à la fois textuellement et contextuellement. La référence de l'ensemble sur lequel quantifie aucun est donc soit illimitée, soit bornée

-le mode de sélection des éléments quantifiés ; « aucun » correspond souvent, sur du comptable, à un défilement d'unités, ou à plusieurs défilements d'unités lorsqu'il y a plusieurs indéfinis :

32) *Ce serait triste, n'est-ce pas, que de Braque à Dufy, aucun peintre français vraiment compétent ne soit appelé à décorer aucun palais...*

(Lhote, *Peinture d'abord*, 1942, 50-Frantext)

33) *Aucun fil électrique ne relie l'huissier à aucun chauffeur d'automobile.* (Saint-Exupéry, *Pilote de guerre*, 1942, 325-Frantext).

mais une sélection par groupes pluriels n'est pas exclue ; rien n'interdit grammaticalement le pluriel, parfois attesté d'ailleurs : 127 occurrences de « aucunes » pluriel dans Frantext, entre 1800 et 2000. Dans:

34) *Aucunes ne laisseront échapper le moment favorable pour terminer ces sortes d'accouchements* (Baudelocque, *L'art des accouchements*, 1812, 26)

il s'agit bien d'"objets comptables" (les femmes enceintes !) et d'un procès distributif...ce qui conditionne le pluriel, c'est bien me semble-t-il la prise en considération de la pluralité de l'ensemble de référence, qui prime parfois sur la distributivité inhérente à « aucun ».

#### 4. INDEFINIS NEGATIFS LIEES A LA NEGATION : DN ET NC.

Les principaux problèmes se posent quand il y a plusieurs indéfinis négatifs dans la même phrase. Il y a alors soit double négation (DN) soit Negative Concord (NC).

35) *Personne ne m'a rien dit !*

NC : *ce n'est pas le cas que quelqu'un m'ait dit quelque chose*

DN : *il n'y a personne qui ne m'a rien dit*

Dans les analyses à indéfinis négatifs liés aux termes à polarité négative (TPN), (tradition de Klima ; Corblin, Rowlett), on explique NC soit comme une conséquence de la non localisation de la négation, qui reste souvent plus ou moins marquée sur le verbe dans les langues romanes (c'est mon analyse), soit comme un fait de redondance dans lequel il faut distinguer une négation marquée (généralement sur le premier mot négatif rencontré) et une série de TPN adoptant la forme des négatifs.

##### 4.1 La distinction entre TPN et indéfinis négatifs.

Tout le monde s'accorde sur la nécessité de distinguer nettement les emplois d'indéfinis à polarité négative et les emplois négatifs, même quand ils sont semblables. On supposera que les TPN ne sont pas associés à la négation.

Cette association sera soit impossible (cas des indéfinis lointainement dans la portée de la négation, séparés d'elle par d'autres prédicats) soit non réalisée pour des raisons sémantiques. Il s'agit pour l'essentiel de garder lisible et visible la polyphonie sous-jacente à la phrase négative, avec sa composante sémantique affirmative lui servant de support :

36) - *Attendez, moi, je n'ai pas commandé une pizza* (= une pizza non spécifiée)

36') - *Mais je n'ai commandé aucune pizza !*

Dans le 1<sup>er</sup> cas, « une pizza » rend plus accessible l'interprétation possible de la prédication « commander une pizza ». Sans cette possibilité de lecture d'un scénario positif, l'indéfini ne peut généralement pas apparaître sous la forme non marquée de la polarité :

37) \**Je n'ai pas vu quelqu'un* (=non spécifique)

La position privilégiée des indéfinis à polarité négative, marqués ou non, est celle dans laquelle le TPN est en subordonnée de principale négative. Dans ces emplois à distance, on trouve aussi les indéfinis négatifs employés comme TPN, par exemple quand le verbe principal est intercalé :

38) *Il ne peut pas y avoir en la matière aucune concession*  
(Fr culture, Journal de 19h, 16-3-84)

Ici, on supposera que la négation porte d'abord sur « il peut » ; l'ensemble – négation et verbe principal, a dans sa portée l'indéfini « aucun ». L'effet est le même qu'avec un terme à polarité autre que la négation :

39) *Souignant qu'il refusait d'entrer dans aucune polémique au moment où la justice doit faire son travail, Pierre Méhaignerie notait hier que « le travail d'un ministre de la Justice est pénible ».* (le Figaro, 29-5-96, p.9)

#### 4.2. Double négation (DN).

Dans ce cadre, on explique DN en supposant plusieurs négations dans la structure prédicative hiérarchisée associée. Cette possibilité se justifie par le fait que chaque négation porte sur quelque chose de différent : l'une forme une phrase négative qui sert d'arrière-plan discursif à la nouvelle négation, que celle-ci soit seulement verbale comme dans :

40) *M. Mitterand (...) a choisi rapidement de répondre « à ceux qui se sont associés au gouvernement d'union de la gauche et n'ont rien dit tout le temps où les décisions étaient prises ». « Ils n'ont pas rien dit » a-t-il précisé aussitôt. Ils ont parlé pour approuver ».* (le Monde, 27-6-85, p.10)

ou bien qu'elle porte sur un autre indéfini :

41) *Est-ce que quelqu'un ici est à jeun ?*  
*-malheureusement non, personne ici n'a rien bu*  
(=il n'y a personne qui n'a rien bu)

Dans tous les cas, la DN se comprend seulement en contexte polyphonique, de telle façon qu'on puisse nettement distinguer les deux niveaux des négations, l'une à valeur illocutoire, l'autre intégrée dans le discours rejeté. Dans plusieurs articles, Corblin se demande pourquoi la DN ne peut pas devenir triple : c'est certainement, à mon avis, parce qu'il y a cette opposition polyphonique d'une négation sur une phrase elle-même négative

(il y a alors 3 degrés de polyphonie). Il faudrait, pour aller plus loin, supposer une réplique négative sur une DN, ce qui fait beaucoup (4 degrés de polyphonie).

### 4.3. L'analyse de Negative Concord (NC).

L'expression remonte, semble-t-il, à un linguiste tchèque nommé Mathesius (partant des analyses de Jespersen, et à propos du tchèque, il parle de 'negation concord' et en fait un cas particulier d'accord grammatical) mais le phénomène a souvent été observé, et en particulier par Jespersen, 1924 (dans *La philosophie de la grammaire*, la négation « cumulative » : 'cumulative negation').. NC pose des problèmes dans l'analyse à trait négatif inhérent des indéfinis négatifs (Recourcé, Haegeman, Zanuttini) : il faut neutraliser les traits négatifs en trop (cf. De Swart, ainsi que Corblin et Tovina 2001).

Je suppose pour NC en français que les indéfinis négatifs forment une chaîne de prédicats non interrompue, c'est-à-dire ayant dans leur portée les autres prédicats porteurs de scope. Dans mon livre, je laissais ouvertes deux possibilités :

-une chaîne non hiérarchisée d'indéfinis négatifs. Dans :

42) *Personne ne me dit jamais rien*

au sens NC, les indéfinis occupent leur position d'argument ; chacun suffirait à rendre négative la phrase ; l'intérêt de NC, c'est de s'affranchir des variations superficielles, et aussi de saturer par la négation des positions d'argument où la négation verbale n'a pas automatiquement un impact ; la portée des indéfinis négatifs occupe une position unique immédiatement sous celle de la négation et avant le verbe :

42') NEG (*quelqu'un : x, quelquefois : t, quelque chose : y (x me dit t y)*)

Les phrases à négatifs avec NC sont affranchies de modifications d'ordre telles que celles induites par le passif.

-Dans d'autres cas, l'un des négatifs a pour argument un autre négatif ; l'ordre est évidemment contraint, et on peut admettre que l'un des indéfinis a l'autre –son argument- dans sa portée :

43) *Plus personne n'écoute plus jamais personne*

(Luigi, dans « Rêve de singe » de Marco Ferreri, VF)

44) *Plus rien ne sera jamais comme avant.*

Les occurrences de « plus » ont ici un autre négatif comme argument : « personne », « jamais », « rien ». Sauf avec « jamais », l'ordre est relativement contraint, mais « plus » n'est pas nécessairement combiné morphologiquement avec « personne », comme le montre :

45) *\*Je n'ai parlé à plus personne / Je n'ai plus parlé à personne*

On posera sans certitude :

44') *NEG [plus : m (rien : x), jamais, t (mx sera t comme avant)]*

L'idée essentielle reste ici qu'il peut y avoir une séquence non configurationnelle de négatifs, en particulier pour les négatifs occupant des positions argumentales ou adverbiales indépendantes les unes des autres : cela a des conséquences sémantiques.

### 4.3.1 La portée non configurationnelle.

L'indépendance postulée des indéfinis entre eux (compte non tenu des amalgames réalisés par plusieurs indéfinis négatifs) ressemble aux quantifieurs indéfinis sans interaction dans des énoncés comme :

46) *Sept enfants ont loué cinq vélos*

sans effet distributif, et sans qu'on soit amené à poser comme on le fait généralement une lecture de groupe<sup>8</sup>. Les quantifieurs sont des sommes, et on peut dire que 7 enfants ont loué quelque chose, et que 5 vélos en tout ont été loués, sans connaître le détail. On connaît bien maintenant l'effet de somme récapitulative de l'indéfini « des » (Muller 2001). C'est celui qu'on a dans :

47) *Les enfants ont commandé des cocas*

qui suppose que « des » est la somme correspondant à la commande de cocas par les enfants, avec un effet de quantité liée.

L'intérêt de la quantification sans interaction est qu'elle est non configurationnelle, le passif donne les mêmes valeurs :

47') *Cinq vélos ont été loués par sept enfants*

On supposera que cette quantification est liée à l'action verbale (de façon éventuellement assez complexe) mais que chaque indéfini est indépendant l'un de l'autre, soit le schéma de portée de nos négatifs :

47'') *(sept enfants : x, cinq vélos : y (x a loué y))*

où x est partiellement ou totalement distributif ; idem pour y.

Cette portée non configurationnelle exclut en principe la distributivité, qu'on aurait par exemple dans :

48) *Les sept enfants ont commandé un coca*

(soit un total de 7 cocas)

non pas qu'elle exclue la distributivité comme processus, mais parce qu'elle n'en donne que le résultat. Cela est particulièrement intéressant pour les

---

<sup>8</sup> Sur l'idée d'une portée non configurationnelle, je reste fidèle à mon analyse de 1991; je retrouve aussi les idées de Danell sur la perspective du locuteur (polyphonie ou pas) ; mais je me sépare de lui et de mon texte de 91 en supposant maintenant qu'on peut avoir ce type de portée sans lecture de groupe. Il n'y a pas ici de lecture de groupe de l'action verbale: plutôt une lecture "somme".

négatifs : en effet, le processus, si on le donne à voir, doit décrire un défilement sans borne de valeurs indéterminées qui doivent couvrir tout le domaine de référence ; c'est en effet une spécificité des négatifs ; pour dire : *Il n'y a personne dans la salle*, il faut voir toute la salle, et de même pour dire : *Aucun des élèves n'a réussi*, il faut avoir envisagé la situation de chaque élève exhaustivement. En somme, les négatifs indéfinis sont des sommes cognitives. Cela ne veut pas dire que la quantification indéfinie habituelle ne soit pas possible, par exemple :

49) *Aucun des enfants n'a loué un vélo*

Dans laquelle on donne à voir le scénario : « un enfant loue un vélo » et où on se contente de dire qu'il n'est valide pour aucun des enfants. Par contre, puisque le quantifieur « un » sur les vélos correspond à une quantité également nulle, on peut aussi dire, en prenant la phrase par un autre bout : « *aucun vélo* » n'a été loué par l'un quelconque des enfants. Alors pourquoi ne pas mettre les deux ? On évite les problèmes d'ordre, on fait la somme quantifiée (nulle) sur chacun des ensembles en présence :

50) *Aucun des enfants n'a loué aucun vélo*

Ce renforcement a cependant un prix : il supprime d'une certaine façon la lisibilité polyphonique de la phrase négative, et il emphatise fréquemment la quantification : il y a autant d'opérations de quantification qu'il y a d'indéfinis négatifs; cela correspond bien à l'interprétation sémantique de la non configurationnalité : chaque négatif peut être pris comme point de départ de l'interprétation négative. Chaque négatif construit un domaine de quantification, ce qui détruit le scénario de la phrase affirmative sous-jacente. La double quantification aboutit à un effet assez proche de celui qu'on obtiendrait en disant, non pas :

51) *Quelques enfants ont loué un vélo*

mais :

52) *Quelques enfants ont loué quelques vélos*

qui impose deux quantités distinctes, entre lesquelles la coïncidence ne peut être que le fait du hasard. On rétablit cependant, avec "aucun", au terme du processus, une quantification négative identique (en cela, les deux « aucun » différent des deux « quelques ») mais on ne se limite pas au simple rejet du positif, à cause de la double quantification.

Autrement dit, si on veut garder visible le liage quantitatif appariant les arguments un à un, on n'utilisera pas deux indéfinis négatifs en situation NC.

#### 4.4. Distinguer le champ de la portée ?

Formellement, on peut supposer que la négation reste un opérateur de phrase, mais qu'ayant dans sa portée un ensemble d'indéfinis susceptibles de



s'associer à elle, elle se fragmente en sous-schémas de portée qui se complètent harmonieusement ; supposons ceci :

-la portée de la négation associée à un indéfini négatif couvre obligatoirement l'indéfini et la construction argumentale du verbe dépendant. J'appellerai ce sous-domaine de portée le « champ » de la négation (en utilisant la créativité métalinguistique de F. Corblin 2002: 55). La portée minimale réduite au champ (en gras) est par exemple, pour la négation verbale, le verbe seul :

53) *Quelqu'un n'a pas fait quelque chose*

et pour le négatif, la combinaison du verbe à ce négatif :

54) *Quelqu'un n'a encore rien fait*

-si rien ne s'y oppose, la portée du négatif s'étend du champ à l'ensemble de la proposition et à ses sous-domaines. Si d'autres opérateurs y figurent, ils peuvent cependant échapper à cette portée.

-NC correspond à la combinaison des champs de plusieurs négatifs indépendants l'un de l'autre, la négation associée étant la même.

-DN correspond à l'extension de la portée d'un négatif sur un autre sous-domaine de portée déjà négatif (il faut donc restituer au moins deux négations sémantiques hiérarchisées dans la phrase): les champs négatifs se superposent au lieu de se compléter.

Il est difficile de juger de la plus ou moins grande indépendance des négatifs de NC. Cependant, ils acceptent des modificateurs, qui sont donc liés au "champ" et non à la portée puisqu'ils ne portent que sur un sous-domaine de portée: il s'agit d'adverbes comme « absolument », « à peu près », « presque ». Pour les deux premiers, il me semble parfaitement possible de dire :

55)a *Absolument personne n'a absolument rien fait*

b *A peu près personne n'a à peu près rien fait*

c *Presque personne n'a à peu près rien fait*

plus difficilement :

56) *?Presque personne n'a presque rien fait*

Ces phrases sont un peu des casse-têtes logiques : il faut que chacun des modificateurs soit hors de la portée de la négation, censée cependant être unique<sup>9</sup>. La solution proposée en ferait des modificateurs de champ.

<sup>9</sup> Une autre solution que celle suggérée ici les analyserait comme des modificateurs polyadiques (plus adaptés que ceux que De Swart décrit pour NC), en fait des images d'un modificateur unique affectant la négation, et copié sur les différents

## 5. MODES DE FONCTIONNEMENT DE « AUCUN » ET DE « PAS UN ».

### 5.1. aucun.

Je rappelle d'abord l'analyse de Heldner sur « aucun » ; elle montre que ce terme a deux fonctionnements différents, dans :

57) *Noiret ne fixait aucune image / ?? Noiret ne fixait pas d'image*

et dans :

58) *Cora, enfermée dans sa chambre, ne faisait aucun bruit* (Heldner)

Dans la 1<sup>ère</sup>, il existe selon elle 3 sous-ensembles de référence : un virtuel (tout ce qui est « image », un contextuel, sous-ensemble du 1<sup>er</sup>, et enfin celui qui satisfait au prédicat, confronté au précédent, en l'occurrence signifié par « aucun » et s'y confondant. Dans le 2<sup>ème</sup>, il n'y a pas de sous-ensemble contextuel existant (celui des « bruits » signifiés ici, tels que Cora n'en serait pas l'auteur). La référence se fait directement sur l'ensemble virtuel, et « aucun » correspond à l'absence d'existence constatée sur ce domaine. Seul ce cas serait utilisable avec « pas de ».

On peut, avec ce qui précède, ajouter à cette analyse ce qui suit :

-l'ensemble de référence sur lequel porte *aucun* est un domaine quantificationnel, et ce domaine est indépendant d'autres domaines de même nature créés par d'autres indéfinis négatifs.

Un détail supplémentaire sur le domaine en question : il se différencie nettement du simple emploi d'un article indéfini, parce qu'il préfère la pluralité :

59)a *Le mari ne portait pas d'alliance*

b *?Le mari ne portait aucune alliance*

60)a *??Cet enfant ne portait aucunes lunettes*

b *Cet enfant ne portait pas de lunettes*

L'indéfini redevient acceptable dans

61) *Aucunes lunettes ne lui conviennent*

parce que le domaine quantificationnel est à nouveau imaginable.

62)a *??Le nouveau philosophe ne portait aucune cravate*

b *Le nouveau philosophe ne portait pas de cravate*

---

négatifs. Ce qui irait peut-être dans ce sens, c'est la bizarrerie de modificateurs divergents : *??Presque personne n'a absolument rien fait* (lecture NC).

c *Le nouveau philosophe ne portait aucune des cravates que son fan-club lui avait offertes*

idem ici : *aucun* n'est guère approprié sur une présupposition d'unicité de l'objet dans le domaine. Il redevient acceptable si le domaine de référence est une pluralité.

## 5.2. pas un.

Il y a évidemment une dissymétrie syntaxique : ce terme est presque réservé à la construction directe, soit comme sujet, soit comme introducteur d'un adverbial, parfois comme objet direct. Enfin, le terme est inadéquat avec l'abstrait indistinct entre massif et comptable<sup>10</sup>, domaine où « aucun » est possible :

63)a *Vous n'avez aucun souci à vous faire*

b *\*Vous n'avez pas un souci à vous faire*

Indépendamment de cela, il me semble qu'il offre un autre mode de saisie de la quantification associée :

64) *Pas un mot, pas un monosyllabe, pas une plainte, pas un geste ne trahirent à aucun moment la torture de la martyre.* (J.A. de Gobineau, Les Pléiades, 1874, 130- Frantext)

65) *Pas un bruit d'aile, pas un gazouillis, pas un sifflotis, nulle roulade, aucun souffle.* (J.L. Bory, Un prix d'excellence, 1979, p.21-Frantext)

On le voit déjà ici, on peut supposer que « pas un » opère sur le mode de la quantité minimale niée, plus que sur la simple énumération disjonctive. Il y a ici, d'ailleurs, une progression dans le minime objet de la négation juxtaposée. D'autre part, même si « aucun » peut souvent remplacer « pas un », il semble que « pas un » soit réservé aux domaines nettement quantitatifs :

66) *Vous ne recevrez pas un sou de plus de moi, sous aucun prétexte, retenez-le bien.* (G. Bernanos, L'imposture, 1927, p. 467-Frantext)

(difficile d'avoir : *aucun sou de plus*). Cette mise en avant du quantitatif explique aussi l'emploi suivant :

67) *Mais ensuite, il se demanda à quoi bon : il n'apporterait pas un seul fait décisif, il n'oserait affirmer aucun détail précis sur l'assassin.*

(E. Zola, La bête humaine, 1907, p.38-Frantext)

<sup>10</sup> Les noms abstraits de sentiment sont naturellement massifs à l'affirmatif : *il se fait du souci*, mais ont aussi des utilisations comptables : *il est rongé par de nombreux soucis*. Est-ce parce qu'il sont informés ?

« Pas un », s'il sélectionne la quantité minimale, suppose par contre une certaine identité des occurrences du domaine quantificationnel. On dira :

68) *Aucun de Gaulle ne pourrait nous sortir de ce pétrin !*

mais pas :

69) *\*Pas un de Gaulle ne pourrait nous sortir de ce pétrin !*

parce qu'il n'y a pas reproductibilité, je suppose.

70) *Pas un parfumeur, aucun monsieur Guerlain, aucune madame Chanel numéro Cinq n'arrivera, même en se donnant un mal d'enfer, à inventer un parfum parfumé comme la touffe ébouriffée de Mona.* (R. Forlani, Gouttière, 1989, p. 323-Frantext)

Noter ici le « pas un » devant le seul nom commun. Alors que « aucun » est, en positif, « un quelconque », « pas un » est en positif « un (au moins) » ou en contexte à polarité, « un seul » : dans ce dernier cas, c'est la quantité qui est saillante ; avec "aucun", c'est l'existence d'une occurrence à propriétés variables.

Cet aspect sélectionne les prédicats combinables avec « pas un » : les éléments peuvent être virtuels ou réels, il faut qu'ils soient orientés vers le dénombrement :

71) *Pas un homme n'échappe à la mort*

est possible comme générique. On ne dira pas : *\* Pas une baleine n'est un poisson* parce que la prédication échappe au pur quantitatif ; avec « aucune », il n'y a pas ce problème.

## 6. CONCLUSION.

Je garde l'hypothèse d'indéfinis « positifs » associés à la négation ; la DN suppose deux négations effectives, et demande une interprétation polyphonique de la phrase négative. NC suppose pour une négation, une chaîne d'indéfinis négatifs soit en relation de prédicat/argument (cas des amalgames comme « plus personne »), soit en relation d'indépendance réciproque. Les constructions à NC rompent la polyphonie des phrases négatives parce que chaque négatif introduit son propre domaine de quantification de façon indépendante, et en rupture avec le scénario du positif ; la structure sémantique est en partie indépendante de l'ordre des mots ; on suppose que chaque négatif détermine un champ propre qui l'associe au verbe et à sa structure d'arguments, la portée de la négation étant la somme de ces champs, sans interprétation négative supplémentaire. En ce sens, NC est plutôt « negative discord ».

Conformément à ce modèle général, « aucun » détermine un domaine quantificationnel propre, soit générique, ou indéterminé, soit limité à un

ensemble contextuellement limité caractérisé par le nom, avec l'obligation de quantifier sur une pluralité ; cet ensemble n'est pas lié à ce qui précède et il peut ainsi commencer l'énoncé ou suivre un autre indéfini négatif ; les termes sont saisis comme une succession disjonctive d'éléments pas forcément tous identiques, éventuellement considérés au pluriel. « Pas un » s'en différencie en ce qu'il suppose une quantité ordonnée d'éléments semblables, orientée vers zéro.

### Références :

- ATTAL P. (1976), "A propos de l'indéfini *des* : problèmes de représentation sémantique", *Le français moderne*, XLIV-2, 126-142.
- ATTAL P. (1994), *Questions de sémantique*, Louvain, Peeters.
- BARWISE J. & COOPER R. (1981), "Generalised Quantifiers and Natural Language", *Linguistics and Philosophy*, 4, 159-218.
- CHAROLLES M. (2002), *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- CORBLIN F. (2002), *Représentation du discours et sémantique formelle*, Paris, PUF.
- CORBLIN F. & TOVENA L.M. (2001), "On the multiple expression of negation in Romance", in D'Hulst Y., Rooryck J. & Schroten J. (eds), *Romance Languages and Linguistic Theory 1999. Selected papers from 'Going Romance' 1999*. Amsterdam, J. Benjamins, 87-115.
- DANEL K.J. (1998), "La portée comme phénomène linguistique", *le français moderne*, LXVI-1, 1-26.
- DE SWART H. (2001), "Indéfinis négatifs et concordance négative en français", in Kleiber G., Laka B., Tasmowski L. (eds), *Typologie des groupes nominaux*, PU Rennes, 167-187.
- FODOR J. & SAG I. (1982), "Referential and Quantificational Indefinites", *Linguistics and Philosophy* 5, 355-398.
- FURUKAWA N. (1986), *L'article et le problème de la référence en français*, Tokyo, France Tosho.
- GROSS M. (1977), *Grammaire transformationnelle, syntaxe du nom*, Paris, Larousse.
- HASPELMATH M. (1997), *Indefinite Pronouns*, Oxford University Press.
- HELDNER C. (1992), "Sur la quantification négative", *Langue française*, 94, 80-92.
- KLEIBER G. (1981), *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER G. (2001), "Indéfinis: lecture existentielle et lecture partitive", in Kleiber G., Laka B., Tasmowski L. (eds), *Typologie des groupes nominaux*, PU Rennes, 47-97.
- KLEIBER G. (2001a), "Déterminants indéfinis ou quand les *faibles* jouent aux *forts*", in Blanco X., Buvet P.A. & Gavrilidou Z. (eds), *Détermination et formalisation*, Amsterdam, Benjamins, 255-271.195-217.
- KLIMA E. (1964), "Negation in English", in Fodor J.D. & Katz J.J.(eds), *The Structure of Language, Readings in the Philosophy of Language*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 264-323.

- LADUSAW W.A. (1979), *Polarity Sensitivity as Inherent Scope Relations*, PhD, University of Texas at Austin.
- LARRIVEE P. (2001), *L'interprétation des séquences négatives*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- MATHESIUS V. (1937), "Double negation and grammatical concord" in *Mélanges van Ginneken*, Paris, Klincksieck, 79-83.
- MULLER C. (1975), *Grammaire générative du français: la négation et les quantificateurs*, thèse de 3ème cycle, Paris-III.
- MULLER C. (1991), *La négation en français*, Genève, Droz.
- MULLER C. (2001), "Les déterminants indéfinis, entre condition de nouveauté et liage distributif", in Blanco X., Buvet P.A. & Gavrilidou Z. (eds), *Détermination et formalisation*, Amsterdam, Benjamins, 255-271.
- POSTAL P. (à paraître dans le volume d'hommages à M.Gross), "A remark on English double negatives".
- RECOURCE G. (1995), *L'association négative en français. Etude linguistique et formelle de la particule « ne »*, thèse, Paris-7.
- ROWLETT, P. (1998), *Sentential Negation in French*, Oxford University Press.
- VAN DER Wouden T. (1997), *Negative Contexts*, London, Routledge.
- ZANUTTINI R. (1991), *Syntactic Properties of Sentential Negation. A comparative study of Romance Languages*, PhD, University of Pennsylvania.